



République Française

Département COTES D'ARMOR

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 avril 2026

Nombre de membres :

En exercice : 09
 Présent : 09
 Nombre de suffrage : 09

Date d'affichage :

16/04/2026

Convocation envoyée par voie dématérialisée et par courrier :

02/04/2026

L'an deux mil vingt-six, le treize avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Lanleff s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Etienne KERBAUL, Maire.

Étaient présents : Etienne KERBAUL, Adeline LEVEDER, Marc LENORMAND, Marylin CLERMONT, Michel LE CARBOULEC, Céline CROLAIS, Ludovic LE CALVEZ, Audrey MORVAN et Elouan LE CALVEZ

A été nommé comme secrétaire de séance : Audrey MORVAN

D2026_16 SUBVENTIONS 2026

Monsieur le Maire informe les élus qu'il convient d'allouer une somme pour les diverses subventions qui peuvent être attribuées au cours de l'année pour les associations.

Demandes de subvention	montant souhaité
Courage Liens Organisation Espoir CLOE	non précisé
Union nationale des familles et amis de personnes et/ou handicapées psychiques UNAFAM	non précisé
Groupe de Secours Catastrophe Français GSCF	300 €
Solidarité paysans de Bretagne	non précisé
Radio Kreiz Breizh RKB	non précisé
Association départementale des restaurants du cœur	non précisé
Banque alimentaire des Côtes d'Armor	0,15 cts/ hab = 18,6€
France rein	100 €
Secours catholique	non précisé
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles CIDFF22	non précisé
La maison escargot	non précisé
Association régionale des laryngectomisés et mutilés de la voix de Bretagne ARLMVB	non précisé
CSAL Paimpol handball	non précisé
Département Fonds d'Aide aux Jeunes	50 €
Pompier International Côtes d'Armor	non précisé
Cuba Coopération France Comité Armor	non précisé
Association Protectrice des Animaux Abandonnées APAA	non précisé
Association Les Etoiles du Leff	non précisé
Association des insuffisants Renaux des Côtes D'Armor	100 €
Association de prévention routière	non précisé
Ligue contre le cancer 22	0,15 cts/ hab = 18,6€

Après analyse de toutes les demandes de subventions pour l'année 2026, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents l'attribution suivante :

- Les pompiers de Pléhédel : 50 euros
- JSP de Pléhédel: 50 euros
- Département Fond d'aide aux jeunes : 50 euros

Fait et délibéré à Lanleff
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

La secrétaire de séance
Audrey MORVAN



Le Maire
Etienne KERBAUL

